

Initiatives ministérielles

variété d'autres services qui viendront de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nouveau-Brunswick. Certaines petites entreprises locales déjà existantes dans la région de l'Atlantique pousseront de l'avant. Nous avons reçu une réaction extrêmement positive de la part des entreprises de l'Î-P-É. qui exécuteront le gros du travail.

L'une des exigences essentielles pour le projet, c'est que le promoteur utilise au maximum les ressources de la région de l'Atlantique. Pourquoi pas? Cela devrait bénéficier à la région. Je sais que mon collègue du NPD sera intéressé d'apprendre que la SCI est en train de préparer un plan des retombées industrielles qui sera soumis au gouvernement, au ministre des Travaux publics en fait, et qui doit répondre à certains critères déjà établis, avant que le gouvernement ne donne son approbation finale pour signer le contrat et donner le feu vert au projet.

Il y aura des emplois pour l'Île-du-Prince-Édouard. Il y aura des retombées pour l'Î-P-É., pour le Nouveau-Brunswick, pour la Nouvelle-Écosse de même que pour les provinces de l'Ouest. Voilà ce que c'est que bâtir le Canada, quand l'Est aide l'Ouest, ou vice-versa. C'est ainsi que notre pays s'est bâti depuis le début: ceux qui ont un peu plus que les autres partagent. Cela représente non seulement un progrès économique pour l'Î-P-É., cela montre aussi ce que les Canadiens peuvent faire d'un bout à l'autre du pays.

Quant à la période d'exploitation, une fois que le raccordement permanent sera construit et en exploitation, quels seront les droits de péage? Le montant en sera établi d'après le coût de la traversée en bateau, comme je l'ai dit, et en fonction de l'IPC ou du taux d'inflation. Il y aura un montant convenu pour les réparations et l'entretien. Cela fera l'objet d'un examen indépendant par un organisme extérieur à l'État, pour veiller à ce que le plan réponde aux critères. Aucun paiement ne sera versé au promoteur tant que tous les critères n'auront pas été établis et respectés.

Je trouve très intéressant de voir des collègues, des deux côtés de la Chambre, paraître s'entendre sur un projet qui est tellement nécessaire pour faire entrer l'Î-P-É. dans le XXI^e siècle. Cela permettra également à la province de profiter de certains des accords visant à accroître les échanges commerciaux.

Quand je pense au secteur de l'agriculture de même qu'à ceux de la pêche et du tourisme, je trouve que l'Î-P-É. mérite certainement tout cela. Nous allons sur-

veiller la situation de très près au fil des années précédant l'ouverture du pont.

À titre de députée ministérielle de l'Alberta, j'appuie vraiment le projet de loi. Il contribuera à rapprocher les Canadiens. Il nous fera progresser. Nous n'allons pas rester assis à regretter le passé. C'est un projet auquel tout le monde peut travailler de concert pour faire avancer notre pays.

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, j'ai essuyé des critiques de la part de citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard qui ne prennent guère qu'une représentante de la Colombie-Britannique «s'immisce dans leurs affaires».

Je récuse cette analyse. J'habite dans une île. J'estime qu'il existe une union des insulaires. Il y a à l'Île-du-Prince-Édouard des pêcheurs et des employés de traversiers et le groupement Friends of the Island, qui me considèrent comme leur porte-parole. Ce ne sont certainement pas leurs représentants libéraux qui vont se porter à leur défense.

Je pense aussi que c'est mon devoir de députée de m'occuper de la question puisque 42 millions de dollars par année seront consacrés au projet. Ce n'est pas de l'ingérence. En critiquant le projet, je fais mon travail. Je fais aussi mon travail parce que le gouvernement, soucieux de faire accepter ce projet, menace l'intégrité de l'évaluation environnementale. Cela fait partie de mon travail de députée.

Ce qui se passe en fait, c'est que les libéraux et le gouvernement veulent adopter ce projet parce qu'ils pensent ainsi se gagner des appuis électoraux dans les Maritimes. Comme députée de la Colombie-Britannique et représentante d'une circonscription insulaire, j'ai le devoir de réagir et de dénoncer ce projet.

Mme Sparrow: Monsieur le Président, la députée, comme tous ses collègues, a été élue par les habitants de sa circonscription et elle a indéniablement le droit d'exprimer à la Chambre leurs points de vue et leurs aspirations. J'espère cependant qu'elle tient compte de l'opinion de tous les Canadiens, car nous sommes élus comme députés pour représenter le Canada dans son ensemble.

Il est très important de connaître et de faire connaître les vues et les préoccupations de ses électeurs, mais il faut tenir compte de tout le Canada dans un grand nombre des décisions que nous devons prendre. Il est vrai que certaines régions sont mieux pourvues que d'autres